CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute souscription par tout professionnel, personne physique ou morale (le « **Client** » ou « **Clients** » ou les « **Bénéficiaires** ») à la prestation proposée par l'entreprise individuelle – El Mallaury Le Bris, domiciliée au 6 rue des Saumonières – 44300 Nantes - immatriculée sous le numéro 919 230 169 (« **El Mallaury Le Bris**» ou le « **Prestataire** »), ainsi qu'auprès des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sous le numéro 52441013744.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

El Mallaury Le Bris fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans un délai de 72h à compter de sa réception un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

L'activité de formation comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui ont contracté une convention de formation ou un contrat avec le client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

SUPPORTS DE FORMATION

El Mallaury Le Bris délivrera des supports dématérialisés si applicable.

PRIX ET RÈGLEMENTS

Tous les prix sont indiqués en euros.
Toute formation commencée est due en entier.
Un acompte de 30% sera demandé par le l'Organisme de formation à la signature de la commande. Le client professionnel est facturé après la prestation. La facture est payable dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de sa date d'émission. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne majoré de 10 points. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-10 Code du Commerce et D. 441-5. El Mallaury Le Bris se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

CONDITIONS D'ANNULATION DE LA FORMATION PAR LE CLIENT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. En cas d'annulation :
- Plus de 8 jours ouvrés avant le début de la formation : aucun frais ne sera facturé. Toutefois, l'acompte versé à la signature de la commande reste acquis à l'organisme de formation à titre d'indemnité d'immobilisation.
- Moins de 8 jours ouvrés avant le début de la formation, sauf cas de force majeure dûment justifié au sens de l'article 1218 du Code civil, le montant total de la formation sera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation du fait du Client, la totalité du montant de la formation sera due.
En cas d'interruption pour motif légitime dûment justifié (maladie, accident, force majeure), seule la partie effectivement réalisée sera facturée.
Les frais de déplacement engagés par le Prestataire (transport, hébergement, etc.), s'ils ont été validés en amont, resteront dus par le Client.

CONDITIONS D'ANNULATION DE LA FORMATION PAR L'ORGANISME

En cas d'annulation de la Prestation par l'organsime de formation, El Mallaury Le Bris propose au Client de réaliser une autre session de Prestation programmée dans les huit (8) mois suivants la date de Prestation annulée. À défaut ou en cas de refus du Client, El Mallaury Le Bris procède au remboursement de toute somme payée par le Client, à l'exclusion de toute autre indemnité ou compensation.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO OU FAF

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO ou le FAF dont il dépend, il lui appartient :
- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO ou le FAF qu'il aura désigné.
Si l'OPCO ou le FAF ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
Si El Mallaury Le Bris n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO ou le FAF au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.
En cas de non-paiement par l'OPCO ou le FAF, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant si la formation est engagée.

INFORMATIONS AUX BÉNÉFICIAIRES PAR LE FORMATEUR

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du Travail.

BONNE FOI ET SAVOIR-ÊTRE

Les relations entre El Mallaury Le Bris et le Client reposent sur des valeurs de bonne foi et de bienveillance réciproques. En conséquence, les Clients acceptent et s'engagent à faire un usage approprié des Prestations proposées par El Mallaury Le Bris. À ce titre, les Clients s'interdisent notamment tout comportement injurieux, violent ou harcelant à l'égard de l'ensemble des équipes de El Mallaury Le Bris. Tout manquement entraîne l'exclusion des Clients concernés de la Prestation, sans préjudice de toute autre action que El Mallaury Le Bris serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre des Clients concernés.

DIFFUSION ET PROMOTION DES SERVICES

Le Client reconnaît avoir été informé et accepte que El Mallaury Le Bris puisse diffuser à d'autres Clients, sur ses Supports, son image, notamment au travers de témoignages auquel le Client aura participé. Le Client reconnaît avoir été informé et accepte que El Mallaury Le Bris puisse faire la promotion des Prestations réalisées dans un but d'animation, notamment sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, etc.). Notamment, le Client accepte d'être cité par El Mallaury Le Bris comme Client de ses Prestations, aux frais de El Mallaury Le Bris. El Mallaury Le Bris peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective et succincte de la nature des Prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son Site, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Le Client peut s'opposer à cette utilisation par simple demande écrite.

RÉGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise El Mallaury Le Bris et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données : Mallaury Le Bris – Siège situé au 6 rue des Saumonières 44300 Nantes – Email : mallaury@matchy-matchy.fr

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 200 4801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679 du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu' il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). »

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques, documents génériques, modèles, outils, méthodes et plus largement tout élément relevant du savoir-faire du Prestataire demeurent sa propriété exclusive.

Le Client bénéficie d'un droit d'usage strictement personnel et non cessible dans le cadre de son activité professionnelle. Toute reproduction,

diffusion, revente, mise à disposition ou exploitation à des fins commerciales est interdite sans autorisation écrite préalable du Prestataire.

Ces dispositions s'appliquent à toute personne physique ou morale qui aurait accès, par quelque moyen que ce soit, aux productions réalisées ou proposées par El Mallaury Le Bris, et notamment par l'intermédiaire des différents espaces d'échanges accessibles aux Clients.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont El Mallaury Le Bris ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.
L'obligation de confidentialité s'appliquera pendant toute la durée de la collaboration et pendant une période de trois (3) ans à compter de sa cessation, sauf si les informations sont tombées dans le domaine public ou ont été divulguées par le Client.

RESPONSABILITÉ

Le Prestataire s'engage à exécuter la prestation avec diligence et professionnalisme, il est tenu à une obligation de moyens auprès du Client.

Le Client demeure seul responsable de l'application des connaissances et recommandations délivrées dans le cadre de la formation. Les décisions prises par le Client à l'issue de la prestation relèvent de sa seule responsabilité.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire, toutes causes confondues, est limitée au montant total hors taxes effectivement payé par le Client au titre de la prestation concernée.

INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Si une ou plusieurs clauses ou stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application de la loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres clauses et stipulations conserveront toute leur force et leur validité.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre El Mallaury Le Bris et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nantes quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

En apposant ma signature ci-dessous j'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente ainsi que des conditions particulières du contrat et je les accepte sans réserve.

En signant ce document, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les CGV.

Date :
Nom :
Signature :